



BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES
COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES

N° 85

Juin 1979

Assemblée ordinaire du 13 juin 1979	3
P. VERNUS : Douch arraché aux sables	7
C. TRAUNECKER : Manifestations de piété personnelle à Karnak	22
Liste des thèses V	32

ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉGYPTOLOGIE

13 Juin 1979

La séance est ouverte à 17 h 05 sous la présidence de M. Jean Leclant, président.

Compte rendu de la précédente Assemblée

M^{me} France Le Corsu, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente Assemblée Ordinaire du 17 mars 1979.

Membres excusés

Prof. Barguet, M^{me} Barrier, M^{me} de Boer, R. P. du Bourguet, M. Capelle, M. Fournet-Delbot, Mr. James, M. Marchand, M. Lucien Masson, D^r Ratié, D^r Robine, M. Roussel, Prof. Vermaseren, Prof. Heerma van Voss, M. Yoyotte.

Nouveaux membres

M. Bardinet, M^{me} Botella, M^{me} Giklinsky, M. Golvin, M. Gourdon, M. Guéret, M. Guytard, M. Lavoille, M. Le Cuyot, M. Ngom, M. Renaud, M. Rousseau, M^{me} Doff Sotta.

Droits de reproduction, de traduction et
d'adaptation réservés pour tous pays.

Nouvelles de l'égyptologie

Monsieur le Président remercie de sa présence M. Béchir el Bakhry, Ambassadeur du Soudan, ainsi que le Prof. Gamel ed Din, Conseiller culturel égyptien. Il remercie également les membres de la Société qui ont bien voulu participer par leurs dons à la restauration de la maquette du complexe de Saqqarah.

Le II^e Congrès International des Égyptologues aura lieu à Grenoble du 5 au 15 septembre 1979 sous la présidence de M. le Prof. Säve-Söderbergh, M. J. Leclant étant secrétaire général. En dehors des séances de travail, un certain nombre de manifestations culturelles sont prévues, ainsi que des réceptions et des excursions, en particulier à la maison des frères Champollion.

M. Leclant propose aux amateurs un lot de *Grammaires* de Champollion (non reliées). Le prix dépendra du nombre de demandes que nous recevrons.

Nécrologies

Notre Société a eu le grand regret de perdre, au cours des derniers mois, plusieurs de ses amis dévoués.

Jacques Allier était, depuis de nombreuses années, membre du Comité de la Société ; né en 1900, ce juriste avait fait carrière dans la banque et les grandes entreprises ; Conseiller du commerce extérieur de la France, il était Président d'Honneur de la Société d'Histoire du Protestantisme français.

Ces récentes années, notre Comité avait aussi profité des avis précieux de **Jacques Dumarçay** ; né en 1901, ce diplomate, excellent connaisseur de la langue arabe, avait occupé avec grand succès de nombreux postes dans les pays musulmans : Djeddah, Bagdad, Rabat, Damas ; il avait été Ambassadeur successivement en Jordanie (1948-1952), en Libye, au Soudan (1959-1963), en Irak ; pour l'organisation du II^e Congrès International des Égyptologues, il avait bien voulu nous

aider avec une infinie patience, en assurant les liaisons avec la Présidence de la République et le Ministère des Affaires Étrangères.

L'abbé **Jules Leroy** n'était que de peu leur cadet ; né en 1903, diplômé de l'Institut biblique pontifical, après avoir enseigné dans diverses maisons religieuses et écrit un joli petit livre sur Saint-Germain-des-Prés, il s'était engagé dans l'orientalisme ; son admission au Centre National de la Recherche Scientifique avait signifié pour lui l'entrée, à part entière, dans le monde de l'érudition ; une suite d'articles et d'ouvrages solides et neufs consacrés aux manuscrits syriaques, coptes, éthiopiens devait révéler aux savants et au grand public l'art des chrétiens du Proche-Orient. Voyageur infatigable, il a parcouru le Liban, la Syrie, l'Irak, la Turquie (Tour Abdin), l'Égypte (couvents de la Mer Rouge et du Ouadi Natroun) ; en 1959-1960, il avait dirigé la mission archéologique française en Éthiopie ; sa dernière mission en Égypte date du printemps 1978. C'est un ami très sûr, enjoué, aux très vastes connaissances, que nous venons de perdre.

Communications

1. M. Pascal VERNUS : Douch arraché aux sables.
2. M. Claude TRAUNECKER : Manifestations de piété personnelle à Karnak.

La séance est levée à 18 h 45.

MEMBRES BIENFAITEURS 1979 (suite)

M. Klaus BAER	Prof. H. W. MULLER
M ^{me} BARRIER	Mr. MURPHY
M. BOTTE	M. NEVEU
M. Pierre BRUN	M. PADRO I PARCERISA
M. CARAPALIS	M. PARANT
M. CARTREAU	M. et M ^{me} PERSUY
Prof. CIMMINO	M. PFIRSCH
M. COMTE	M ^{me} PROUZET
M ^{me} CRÉPON-THÉBAUX	M. S. RENARD
M. DÉGARDIN	M. ROCHE
M. DESPATIN	M. SEIPEL
M ^{me} PEREZ DIE	M. van SICLEN
M ^{me} DOLZANI	M. TEILLIER
M ^{me} DURIOT	D ^r THOMAS
M ^{me} FORGEAU	M. TROISBÉ
M. Nicolas GRIMAL	M. URRUELA QUESADA
M. GUYTARD	M. VALLOGGIA
M. HENNE	M. VERNUS
M. KÆFÆD-PETERSEN	M. VIAUD
M ^{me} LABRIQUE	M. VILLANOVA
M. Pierre LAMBERT	M ^{me} WALLET-LEBRUN
M. LASSUDRIE- DUCHESNE	M ^{me} ZIEGLER
M. LAUER	BROOKLYN MUSEUM
M. LOFFET	ORIENTAL INSTITUTE DE CHICAGO
M ^{me} LONGUEVILLE	UNIVERSITÉ DE DURHAM
M. MASANÈS	UNIVERSITÉ DE LIÈGE
M. de MELLO-RÉZENDE	BROWN UNIVERSITY DE PROVIDENCE
M. MILAN	
M. MONFORT	

DOUCH ARRACHÉ AUX SABLES

Pascal VERNUS

Le seul nom de Douch évoque la mémoire de celui qui a tiré ce site de l'indifférence et des sables : Serge Sauneron. Admirable connaisseur de l'Égypte et de ses confins, il avait depuis longtemps discerné dans les Oasis la promesse de riches moissons archéologiques, dans les vestiges de Douch le présage de fructueuses découvertes¹. Ce n'est qu'en 1976 qu'il put enfin mettre sur pied la première expédition en ces solitudes ; il s'agissait seulement d'un premier contact, d'une opération de nettoyage, et pourtant, les résultats furent plus que flatteurs². Hélas la tragique disparition de S. Sauneron menaçait d'interrompre une exploration à peine ébauchée. Mais son successeur Jean Vercoutter veillait ; il eut tôt fait d'organiser une nouvelle campagne, de décembre 1978 à février 1979³, et derechef, d'octobre 1979 à décembre 1979. Mon but, dans ces quelques lignes n'est certes pas de donner un rapport archéologique en bonne et due forme, mais simplement de présenter un site qui ne manque pas d'intérêt.

L'oasis de Kharga se divise en deux bassins séparés par une bande désertique. Douch se situe à l'extrême sud du bassin méridional, à la latitude de Kôm Ombo, un peu à l'est de la route qui traverse l'Oasis en passant par Baris et Maks, et conduit au Soudan, comme le célèbre Darb el Arbain emprunté par les caravanes pour aller ou revenir du Darfour. La proximité des pistes soudanaises, déjà utilisées sous l'Ancien Empire⁴, explique évidemment en partie le développement de Douch. Qui plus est, le nom même de Douch provient, selon une évolution phonétique somme

toute peu surprenante⁵ (avancement du point d'articulation, sonorisation) de *Kouch*, grec *Kusis* attesté à maintes reprises sur le site même ; or les graphies hiéroglyphiques et hiératiques montrent bien que c'est le même mot que celui qui désigne les régions du Soudan et de l'Éthiopie  ; une coïncidence paraît exclue⁶. D'autre part, à la hauteur de Douch, le Gebel, distant d'environ 8 kilomètres, s'ouvre pour laisser passer une autre piste qui débouche dans la vallée du Nil un peu en dessous d'Edfou. Là encore, la situation géographique a déterminé l'expansion de la ville. Au demeurant, les inscriptions du Bas Empire montrent la présence de soldats venus d'Edfou et d'Esna⁷, et, de Douch même au Gebel, le départ de la piste paraît avoir été jalonné par deux avant-postes, l'un, un petit village, accroché aux *clay-ridges* de 'Ayn Zyada, l'autre, un point d'eau avec une noria (?) et un réseau de canalisations encore visible, sis tout près du piémont, au lieu dit 'Ayn Boriq. Par ailleurs, les vestiges anciens ne manquent pas dans la plaine de Douch, que ce soient des nécropoles, hélas pillées, ou des installations urbaines, tel *Manawir*.

Douch se présente comme une colline de grès dominant cette plaine et dont une grande partie est jonchée de tessons et sillonnée d'arasements, le reste ayant été utilisé comme carrière, ou percé de tombes rupestres. Deux groupes de monuments demeurent encore debout. A l'ouest, un grand édifice que Sauneron appelait plaisamment « la maison du Sénégalais », et qui paraît bien être un temple du Bas Empire. Pour l'instant, nous ne nous appesantirons pas sur ce monument puisqu'il n'a pas encore été fouillé. Quittons-le, et, traversant une zone ininterrompue de ruines (édifices voûtés effondrés, bâtiment à colonne, peut-être une église) arrivons au deuxième complexe, constitué d'une forteresse aux murs gigantesques et d'un temple à elle accolé, pourvu de deux cours et d'un dromos. La forteresse mesure à peu près 50 m de côté. Les murs sont doublés à l'intérieur d'une seconde enceinte. Tout l'espace est couvert de constructions voûtées, au moins sur deux étages. Le monument garde la

trace de remaniements, la partie la plus ancienne se trouvant au sud-est. Deux portes sont connues jusqu'à présent : l'une donne en avant de l'angle nord-ouest de la seconde cour du temple ; l'autre est percée dans le mur d'enceinte nord, juste après l'angle nord-est de la forteresse, à côté de la deuxième porte monumentale du temple. Du point de vue architectural, la forteresse doit être antérieure au temple qui s'appuie sur elle. Elle daterait, du moins pour sa partie ancienne, du 1^{er} siècle après J.-C. au plus tard. Cet immense monument a beaucoup à nous dire, et, sans doute, du nouveau. Mais il nous faudra patienter, car sa fouille requerra plusieurs campagnes.

En fait, seul le temple est à présent dégagé. Bâti en grès, il comporte un vestibule, une salle hypostyle à quatre colonnes. Le sanctuaire est composé de deux pièces ; dans la première, la base d'un reposoir de barque ; la seconde est éclairée par une lucarne ménagée dans le mur du fond. Le sanctuaire est flanqué de deux dépendances qui étaient des *Per-noub* d'après les inscriptions (*fig. 1*). De la salle hypostyle partait un escalier, ménagé dans le mur ouest, qui conduisait à la terrasse sise sur le toit. Derrière le temple, une chapelle adossée, construite en briques, pourrait avoir servi à des cérémonies isiaques, à des pratiques oraculaires ou d'incubation, ou encore aux réunions de l'association cultuelle.

Le temple avait été construit sur une plate-forme taillée dans l'espace disponible entre le mur est de la forteresse et la pente de la colline ; on l'entoura d'une enceinte au sud, à l'est, et au nord, là où on ménagea une porte monumentale (appelée deuxième porte). Entre cette porte et le vestibule, s'étendait la seconde cour pourvue d'un dallage de grès, et divisée en son milieu par une petite rampe qui menait à la tribune précédant le vestibule. Au-delà de la porte, deux hautes murailles à l'est et à l'ouest, renforcées périodiquement par des contreforts, délimitaient la première cour, qui était fermée à son extrémité nord par la première porte monumentale (*fig. 2*) ; la porte était précédée par une colon-

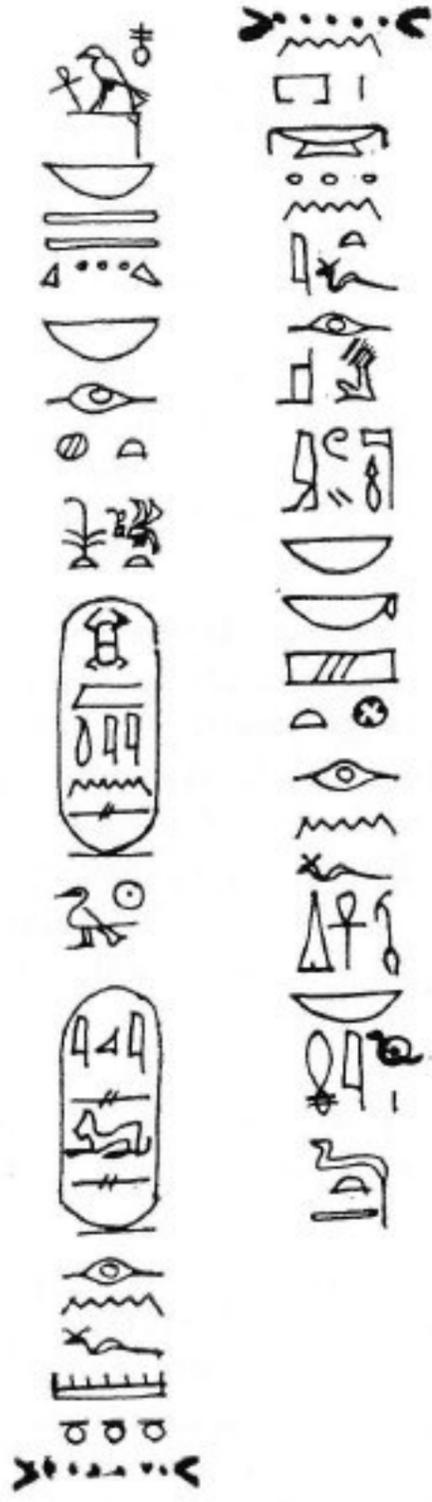


FIG. 1.

Porte de la salle à l'est du sanctuaire, jambage droit : « Vive l'Horus parfait, le maître des deux pays, le maître qui accomplit les rites, le roi du sud et du nord, Domitien, le fils de Rê, César ; il a fait un monument, à savoir une « maison de l'or » pour son père Osiris-iyouy, le dieu grand, maître de Douch, afin qu'il fasse pour lui don de toute vie et prospérité, comme Rê, éternellement ».

nade comportant deux colonnes sur la moitié ouest, et trois sur la moitié est ; cette dissymétrie, exceptionnelle dans l'architecture égyptienne, provient de ce que la cour est bâtie sur une déclivité due à la pente de la colline. La cour avait été recouverte d'un toit ; comme la seconde cour, elle était pourvue d'un dallage de grès. Derrière la première porte, au

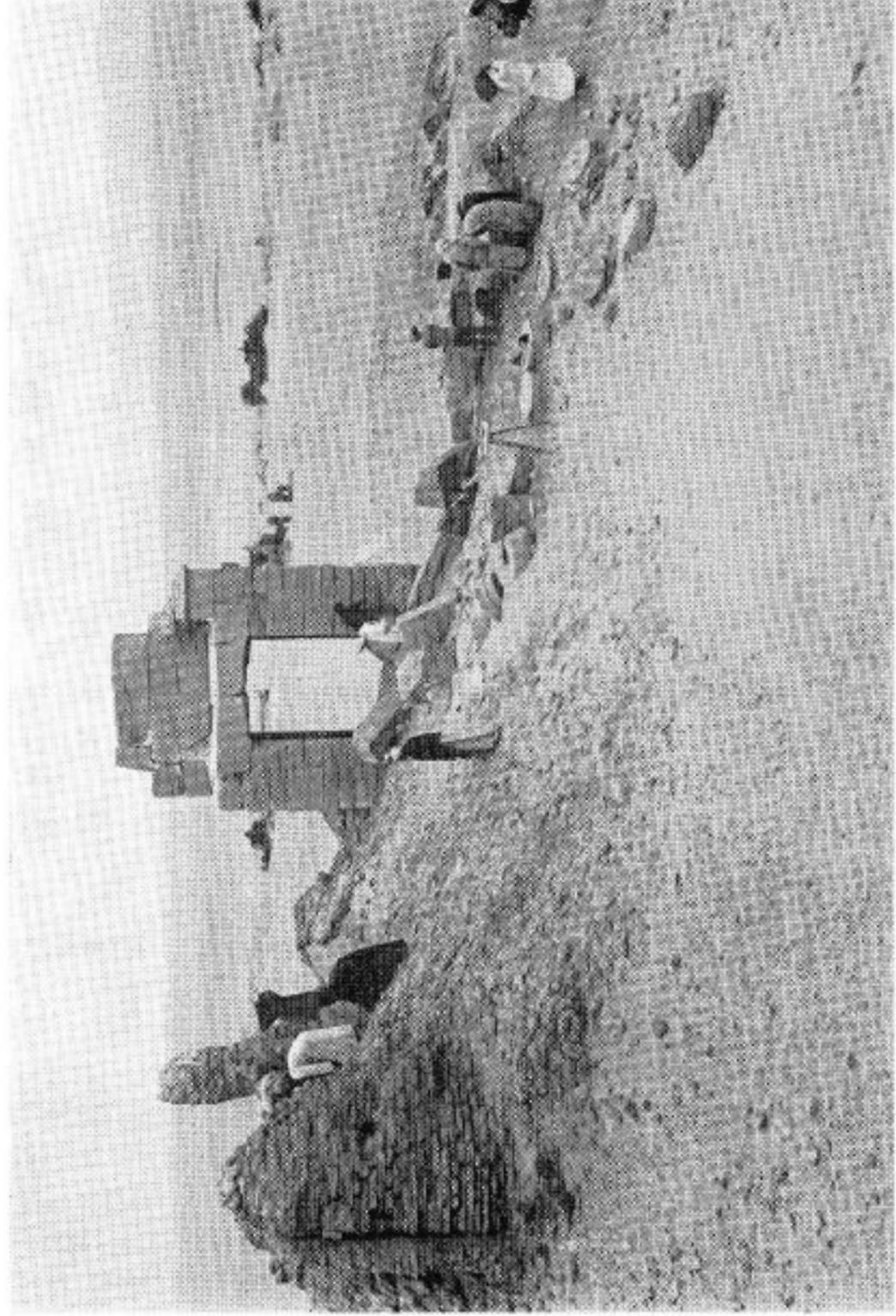


FIG. 2. — La première cour du temple avant le dégagement (au centre, la porte avec la dédicace de Trajan). (Cliché J.-F. Gout)

nord, une grande tribune avait été édiflée sur des installations antérieures. De là part un dromos, encore à dégager, qui mène au bas de la colline, et dont le départ était gardé par des constructions dont les fouilles à venir permettront de déterminer la nature.

Le temple était dédié à Osiris-*iyouy*, c'est-à-dire Osiris « bienvenue ! », nom à mettre peut-être en rapport avec la position de Douch au débouché des pistes désertiques, et à Isis « qui réside à Kouch ». Ce couple entraînait la présence de Harsiésis et de Nephthys. Également invités dans le panthéon du temple, Amon-Rê, maître de Hibis, et sa parèdre Mout ; Thot « deux fois grand, le maître d'Hermopolis, qui réside à Kouch, celui qui sépare les deux compagnons, qui satisfait les dieux, le *tchaty* et *sab* du pays », et sa parèdre Nehemaouy ; Shou et Tefnout. Le temple avait été bâti par Domitien, et achevé par Trajan, — la première porte monumentale fut édiflée, aux frais des habitants, en l'an 19 de son règne —, et par Hadrien dont le cartouche est inscrit dans le vestibule, à l'arrière du temple, et sur la seconde porte monumentale. Un graffiti en hiéroglyphes sacerdotaux, inscrit sur la première porte, atteste le maintien de la tradition pharaonique au moins pendant le II^e siècle après J.-C. Au demeurant, nous connaissons un prêtre du temple, Psais, fils de Psenosiris, fils de Psennésis. D'autres graffiti, démotiques et grecs montrent la persistance de la foi païenne sous diverses formes. Comme souvent dans la vallée, la piété populaire cherche des supports privilégiés à son expression : ainsi, au pied des murs d'entrée du vestibule, murs décorés de représentations d'Isis et d'Osiris, ont été retrouvées des dalles, pourvues au sommet d'une cavité au fond de laquelle subsistaient encore des résidus organiques. Ce sont là de petits autels, servant au culte « populaire » des images d'Osiris et d'Isis. Parallèlement, inscriptions et objets suggèrent l'existence d'une *interpretatio romana* des divinités pharaoniques, Isis et Osiris sous le nom de Sérapis⁸, comme souvent dans ce cas. Cette activité religieuse a pu se perpétuer jusque vers la fin du III^e siècle. Puis, le temple fut désacralisé et livré aux

profanes. A titre d'hypothèse, on attribuera la fermeture à Dioclétien, qui en a fermé d'autres, et de plus illustres.

Quoiqu'il en soit, au début du IV^e siècle, les deux cours deviennent zones urbaines. Au début, les constructions, maisons de particuliers probablement, sont soigneusement alignées de part et d'autre d'une rue centrale. Puis, progressivement, les excroissances, les ajouts, les empiétements mettent fin à cette belle ordonnance ; le sol s'exhausse, des étages sont rajoutés, on réaménage, on modifie, on réutilise si bien qu'au moment de l'abandon du site, au début du V^e siècle après J.-C., les deux cours du temple, ainsi que l'arrière présentaient un imbroglio de maisons, de bergeries et étables, de cuisines, de boulangeries et d'officines, où seule la rue subsistant dans la seconde cour témoignait de la tentative initiale d'organiser l'espace. La salle hypostyle du temple, toutefois, avait été tenue à l'abri de ces constructions envahissantes ; peut-être servait-elle d'église ; sur le linteau de l'entrée du sanctuaire, en effet, le disque solaire a été arraché, et une croix tracée à son emplacement ; bien entendu ce n'est là qu'une hypothèse. Ces constructions se prolongeaient à l'intérieur de la citadelle elle-même, et les fouilles à venir compléteront leur histoire. Toutefois, la datation, du début du IV^e siècle au début du V^e siècle est assurée par la céramique, la paléographie, et un petit trésor de monnaies de bronze trouvé dans le fumier d'une étable et comprenant des pièces datées de Constantin à Arcadius et Honorius.

Voilà pour les vivants, et voici pour les morts : parmi les nombreuses nécropoles de la région, celle sise à quelque distance au nord de la colline. Au cours de la seconde campagne, six tombes furent explorées. Selon J. Gasco, « leur type est à peu près constant ; un corridor d'accès d'orientation grossièrement sud-nord, partiellement maçonné, partiellement excavé normalement au front de l'escarpement, desservant, après une légère pente, parfois coupé d'un seuil intermédiaire, un caveau parfois maçonné et voûté en berceau, mais le plus souvent rupestre, dans l'axe du couloir ».

Une de ces tombes était restée inviolée, et on y découvrit plus d'une dizaine de momies alignées côte à côte ou superposées, l'une sur une litière, l'autre en dessous ! Dans l'ensemble, le matériel, qui porte la trace de réutilisation, est fort hétéroclite ; des objets, qui procèdent des croyances funéraires « pharaoniques », tels les cartonnages inscrits, voisinent avec, entre autre, un lit funéraire à décor « isiaque » (fig. 3). Les sépultures sont attribuables au III^e siècle, mais elles avaient probablement été aménagées en pillant des sépultures antérieures, de la fin de l'Époque Ptolémaïque ou du début de l'Époque Romaine. Là encore, la fouille n'en est qu'à ses premiers balbutiements.

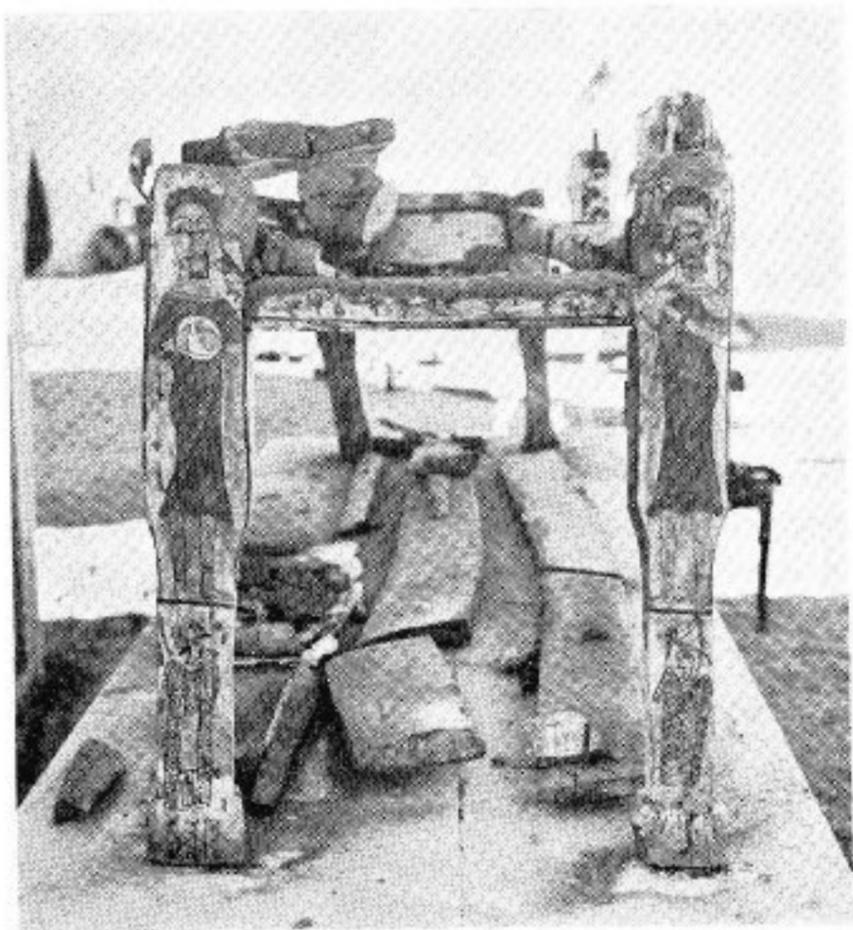


FIG. 3. — Lit funéraire à décor isiaque trouvé dans une tombe du III^e siècle (?) ap. J.-C. Remarquer les deux représentations d'Osiris sur chacun des montants. (Cliché A. Lecler)

Comme on n'a cessé de le souligner, l'exploration de Douch n'est qu'à peine entamée. Pourtant, déjà, le butin ne laisse pas d'impressionner. La céramique comporte un éventail très large de types, de la « *sigà* » ovoïde et pourvue d'un goulot (fig. 4), très proche de cette espèce de tonnelet utilisé de nos jours à Dakhla pour transporter l'eau, aux poteries de bonne qualité, aux décors élaborés, tel ce grand plat en pseudo-sigillée sur le fond duquel des motifs animaliers ont été peints (fig. 5). Qui plus est, le contexte archéologique étant bien daté, le corpus de la céramique de Douch constituera certainement le manuel de base pour la céramique proto-byzantine. Outre la poterie, des dizaines d'objets de la vie quotidienne ont été découverts qui méritent considération. Citons, presque au hasard, une balance intacte, une lampe en bronze (fig. 6), en bronze aussi, trois doigts d'une statue colossale dont le reste fut fondu, hélas (fig. 7), un fragment d'ivoire incisé représentant un Dionysos juvénile, une plaquette de verre colorié dans la masse et représentant un masque tragique, sans compter d'humbles objets, parfois repoussants d'aspect, mais qui sauront clamer le concret du quotidien, une fois bien étudiés. Enfin, en deux courtes campagnes, Douch a déjà fourni aux philologues une riche provenance. Outre les graffiti, depinti, fragments de papyrus ou de tablettes en bois, plus de 400 ostraca, dont quelques ostraca coptes, parmi les plus anciens de leur genre. Il s'agit surtout d'ordres de livraisons, de reçus, de comptes, de listes, de lettres, de billets de logement pour les soldats accueillis dans la ville⁹. Les mêmes mains, et, plus souvent encore, les mêmes personnages reviennent de document à document, et comme il est acquis que les fouilles ultérieures multiplieront le nombre des ostraca, on peut déjà espérer la constitution de dossiers fournis, par personne, par type de documents, par affaire administrative, dossiers qui pèseront lourd dans le débrouillage des institutions proto-byzantines.

Ainsi, le bilan de deux brèves campagnes d'exploration est-il riche, non seulement des découvertes effectuées, mais aussi des perspectives ouvertes, des questions qui déjà

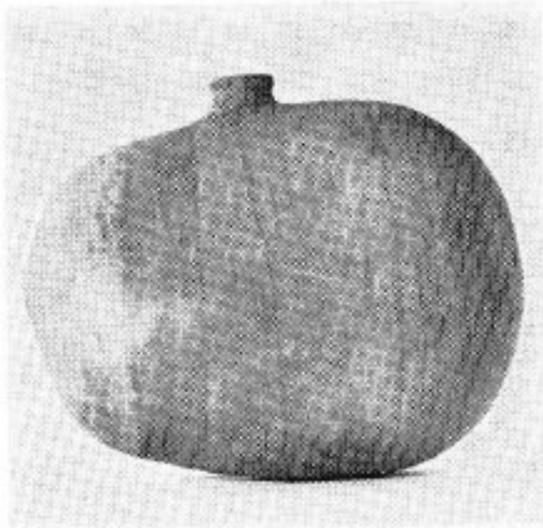


FIG. 4. — « Siga », (Cliché A. Lecler)



FIG. 5. — Plat à décor animalier en pseudo-sigillée « african ware », (Cliché J.-F. Gout)

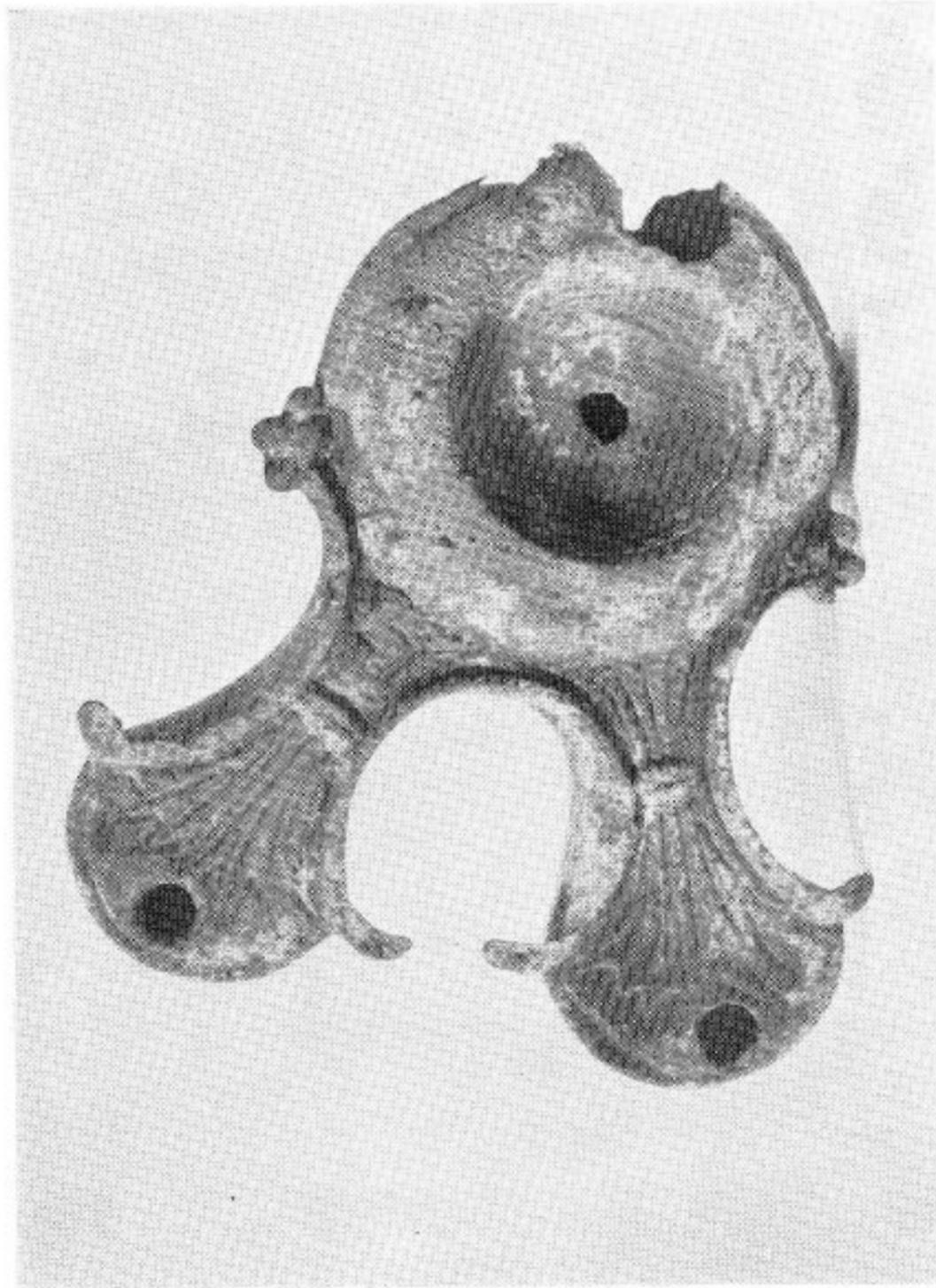


FIG. 6. — Lampe en bronze. La partie brisée, à droite, correspond vraisemblablement à l'anse. (Cliché J.-F. Gout)



FIG. 7. — Trois doigts d'une statue colossale d'un empereur. On a retrouvé l'emplacement où des pillards avaient fondu la statue, sauf ces trois doigts qui leur ont échappé. (Cliché J.-F. Gout)

se posent et auxquelles ces prochaines années vont apporter des réponses. Et tout d'abord, la date de la fondation du site devra être précisée ; on admet généralement que dans la partie méridionale de Kharga, aucun monument n'est antérieur à l'Époque Romaine. Pourtant, Douch porte un nom égyptien, son temple est dédié à des divinités égyptiennes, et jusqu'au III^e siècle après J.-C. une culture pharaonique authentique s'est maintenue, qu'illustrent maints objets ou inscriptions. Aussi, suis-je enclin à attribuer la fondation de Douch à une période antérieure à celle du temple. Or, quelques découvertes, — une stèle sans doute ptolémaïque réutilisée dans le dallage du temple, des constructions anciennes sous la tribune et peut-être sous l'enceinte sud du temple —, sembleraient donner quelque consistance à cette hypothèse ; il n'est pas interdit d'espérer découvrir un jour, même réemployé, un monument ancien, peut-être de la Période Dynastique.

A Douch, donc, maintien des croyances pharaoniques, qui coexistent avec leur *interpretatio romana* ; mais aussi, cultes purement romains, comme le suggèrent le temple dit « maison du Sénégalais » et quelques indices ; mais surtout, expansion progressive du christianisme, que l'on peut déjà suivre dans le formulaire des ostraca, dans l'onomastique et l'archéologie. Sur ce point, on est en droit d'espérer une ample documentation. L'IFAO n'a-t-il pas découvert à Chams-el-din, à 18 kilomètres de Douch environ, une des plus anciennes églises connues en Égypte¹⁰ ? Depuis, nous avons repéré dans la région ce qui pourrait bien être d'autres églises, et, à Douch même, outre le temple qui a pu servir d'église (*supra*), certains arasements entre la cour du temple et la « maison du Sénégalais » donnent à penser. Bref, l'histoire des religions ne peut que profiter de l'exploration du site.

Enfin, notre connaissance de l'armée romaine va s'en trouver renouvelée. La ville fortifiée de Douch s'insère dans un réseau complexe et dense d'avant-postes, de tours de guet, de fortins qui quadrillent la région. Au demeurant, l'abandon même du site, au début du V^e siècle, correspond à un

changement de stratégie : plus de ligne de défense continue, mais des armées très mobiles, basées dans les grandes villes. Auparavant, Douch recevait la visite régulière de patrouilles itinérantes parties d'Edfou, d'Esna, d'Asfoun, d'Erment, de Dendara ; les habitants étaient tenus de loger ces soldats. Par ailleurs, graffiti et ostraca, mais aussi objets de la vie quotidienne, telle cette jarre de vin comportant une liste de bénéficiaires, permettent de brosser un tableau coloré de cette soldatesque cosmopolite, où le reître d'Hibis côtoyait un barbare comme *Surethekra*, où soudards et tranche-montagne déambulaient sur le chemin de ronde de la citadelle, échangeant des propos sans doute quelque peu prosaïques, tout en jetant un coup d'œil inquiet sur la plaine sablonneuse d'où pouvait surgir le pillard Blemmye.

Addendum : la troisième campagne de fouilles menée durant l'automne 1979, a apporté une solide confirmation à l'hypothèse que j'avais émise, selon laquelle la fondation de Douch serait antérieure à l'époque romaine. Ont été trouvés, en effet, des monnaies ptolémaïques, ainsi que des ostraca et une tablette démotiques, attribuables, d'après l'écriture, à la fin de l'époque ptolémaïque, et même un peu avant, pour certains.

NOTES

1. S. Sauneron, « Les temples de Khargéh et de Dakhléh », *Société d'Etudes Historiques et Géographiques de l'Isthme de Suez, Note d'information n° 41* (juillet 1954), 73-89 ; id., « Les temples gréco-romains de l'Oasis de Khargéh », *BIFAO* 55, 1955, 23-31 ; id., « Quelques sanctuaires égyptiens des Oasis de Dakhléh et de Khargéh. Notes de voyages », *Cahiers d'histoire Egyptienne*, 7, 1955, 279-96.
2. Voir S. Sauneron, *BIFAO* 76, 1976, 404-10 ; S. Sauneron, D. Valbelle, P. Vernus, J. P. Corteggiani, M. Valloggia, J. Gascou, G. Wagner et G. Roquet, *BIFAO* 78, 1978, 1-33.
3. L'expédition, dont le chef de chantier était J. Gascou, comprenait D. Valbelle, P. Vernus (pour un mois), G. Wagner, avec A. Lecler (photographe) et G. Castel (architecte).
4. J. Yoyotte, *BIFAO* 52, 1953, 174 ; E. Edel, *Äg. Studien*, 62-3 ; D. M. Dixon, *JEA* 44, 1958, 51 ; A. Spalinger, *SSEA Journal* 93, 1979, 146-7.
5. Comparer avec J. Yoyotte, *BIFAO* 61, 1962, 107.
6. Remarquer que la présence de colonies éthiopiennes dans les oasis est un fait connu : J. Leclant et J. Yoyotte, *BIFAO* 51, 1952, 28, n. 6.
7. Une autre piste part plusieurs dizaines de kilomètres au nord de Douch et aboutit au nord d'Esna, entre Asfoun et Gebelein.
8. Une tête de Sérapis a été trouvée en 1976, cf. *BIFAO* 76, 1976, pl. 71.
9. Aperçu plus détaillé dans J. Gascou et G. Wagner, *BIFAO* 78, 1978, 28-32, et *BIFAO* 79, 1979.
10. S. Sauneron, *BIFAO* 76, 1976, 410.

MANIFESTATIONS DE PIÉTÉ PERSONNELLE A KARNAK

C. TRAUNECKER

Centre Franco-Égyptien de Karnak

Parmi l'immensité des ruines de Karnak, perdus au milieu des longues séries d'images où, inlassablement, Pharaon, pontife suprême d'essence divine, officie devant les dieux, il est de modestes témoins de la dévotion des hommes qui vécurent en ces lieux. Depuis plusieurs années, nous recueillons et inventorions graffiti, inscriptions, figures, placages, etc., traces d'un Karnak d'échelle plus humaine que celle de son imposante architecture¹. Ainsi nous avons relevé, gravés sur les parois des monuments de l'enceinte d'Amon, plus de quatorze cents témoignages des dévotions, préoccupations, curiosités et distractions des fidèles de Karnak².

Précisons que nous avons appelé « graffito » tout décor, inscription, figure, qui ne rentre pas dans le cadre d'un programme de décoration d'un édifice sacré, quelle que soit son ampleur ou la qualité de son exécution. Ainsi définie, cette vaste documentation reste incomplète, car il faut ajouter d'autres types de témoignages de piété personnelle, telles les cupules d'où les dévots de toutes époques extrayaient, jusqu'à très récemment, la poussière sanctifiée susceptible de guérir leurs maux; tels les placages en matériaux précieux de certains panneaux appartenant au décor extérieur du tem-

ple³; tels les édicules servant d'officine de magie-guérisseuse élevés sur les parvis, sans compter, bien sûr, les innombrables stèles et statues dispersées dans les musées.

Depuis plusieurs années, le Centre Franco-Égyptien concentre ses efforts sur le secteur de l'allée processionnelle, zone riche en enseignements sur cet aspect de Karnak. C'est pourquoi nous avons choisi particulièrement cette partie du temple afin d'y puiser des exemples illustrant quelques aspects jusqu'alors méconnus de la pensée religieuse des fidèles de Karnak.

Qui étaient-ils ces pieux auteurs de figures et inscriptions parasites? La réponse à cette question ne peut être que partielle; sur les 1 428 graffiti répertoriés à travers l'ensemble d'Amon à Karnak, on ne compte que 244 textes (soit 17,1 %) dont 58 en écriture démotique (4,1 %). Les graffiti en écriture hiéroglyphique et hiératique ont permis de dénombrer 186 personnes dont le nom ou le titre sont conservés. Cette relative rareté des graffiti inscrits dans un site de l'importance de Karnak est frappante.

En fait, les grandes demeures divines font rarement partie des lieux riches en graffiti. On imaginerait que le prestige du grand dieu thébain ait attiré auprès de son temple une foule de dévots et de pèlerins. Mais comme J. Yoyotte l'a bien montré, la notion de pèlerinage s'applique en général mal à l'Égypte ancienne⁴. L'Égyptien, surtout de basse condition, voyageait peu et, pour utiliser les termes de cet auteur, les « tendances égocentriques » des religions et du clergé d'Égypte étaient telles qu'il trouvait auprès du sanctuaire de sa ville tout l'arsenal divin nécessaire pour formuler ses espoirs et ses aspirations religieuses. De plus, dans les métropoles religieuses, il est des monuments et des lieux plus favorables que d'autres pour adresser sa prière au dieu. Ceux-ci ne sont pas toujours dans les temples principaux. Ainsi à Thèbes, il faut traverser le Nil pour trouver, sur les colonnes du temple de Thoutmosis III de Deir el-Bahari, les graffiti peints par lesquels, à l'occasion de la belle fête de la Vallée, les dévots exprimaient longuement leurs espé-

rances devant Amon ou Hathor⁵. Mais dans la demeure divine d'Amon les inscriptions déjà relativement rares sont dans leur grande majorité bien plus laconiques, se résumant dans la plupart des cas aux titres et noms de la personne. Ces 186 noms, dans l'ensemble d'époque ramesside, se répartissent pour la plupart entre deux zones : les parois extérieures du temple de Ptah et l'allée sud.

Dans ce dernier groupe, totalisant 109 noms (pour 611 graffiti figurés), apparaissent des zones de concentration : parois des cours et pylônes (30 graffiti dont la moitié dans la cour de la Cachette) ; façades extérieures des cours (70 graffiti dont 56 près de la porte sud-est de la cour du X^e pylône ; escaliers des pylônes (9 graffiti de facture très soignée). Sur ces 109 personnes, nous ignorons les titres de 25 d'entre elles (22,9 %) ; pour les autres, les scribes sont majoritaires (54, soit 49,5 %), puis viennent les prêtres *ouâb* (15, soit 13,8 %), les prêtres de moyen et de haut rang (9, soit 8,3 %), enfin les derniers appartiennent au corps des artisans (6, soit 5,5 %).

De cette enquête, il apparaît clairement que, d'une part, la majorité des auteurs de graffiti étaient illettrés et, d'autre part, ceux qui faisaient usage de l'écriture appartenaient au corps des scribes, prêtres subalternes ou contremaîtres exerçant leurs fonctions dans l'enceinte des temples.

Ces humbles de Karnak, chargés de tâches secondaires et côtoyant journallement la demeure du roi des dieux, aspiraient, comme leurs supérieurs, à une douillette éternité près des autels divins, mais ils n'avaient ni le privilège, ni les moyens de perpétuer leur mémoire devant le dieu sous la forme d'une statue. Aussi exprimaient-ils, sur les parois des cours et parvis, leurs désir de sécurité éternelle en puisant dans l'impressionnant appareil de la théologie thébaine les aspects des grands dieux cosmiques qui répondaient le mieux à leur vision de la divinité. Ainsi, un graffiti non signé gravé sur la façade du VIII^e pylône qualifie Amon Rê de « roi des dieux, grand d'offrandes plus que tous les dieux, il pourfend tous les [ennemis] »⁶. Auprès d'Amon, dieu riche

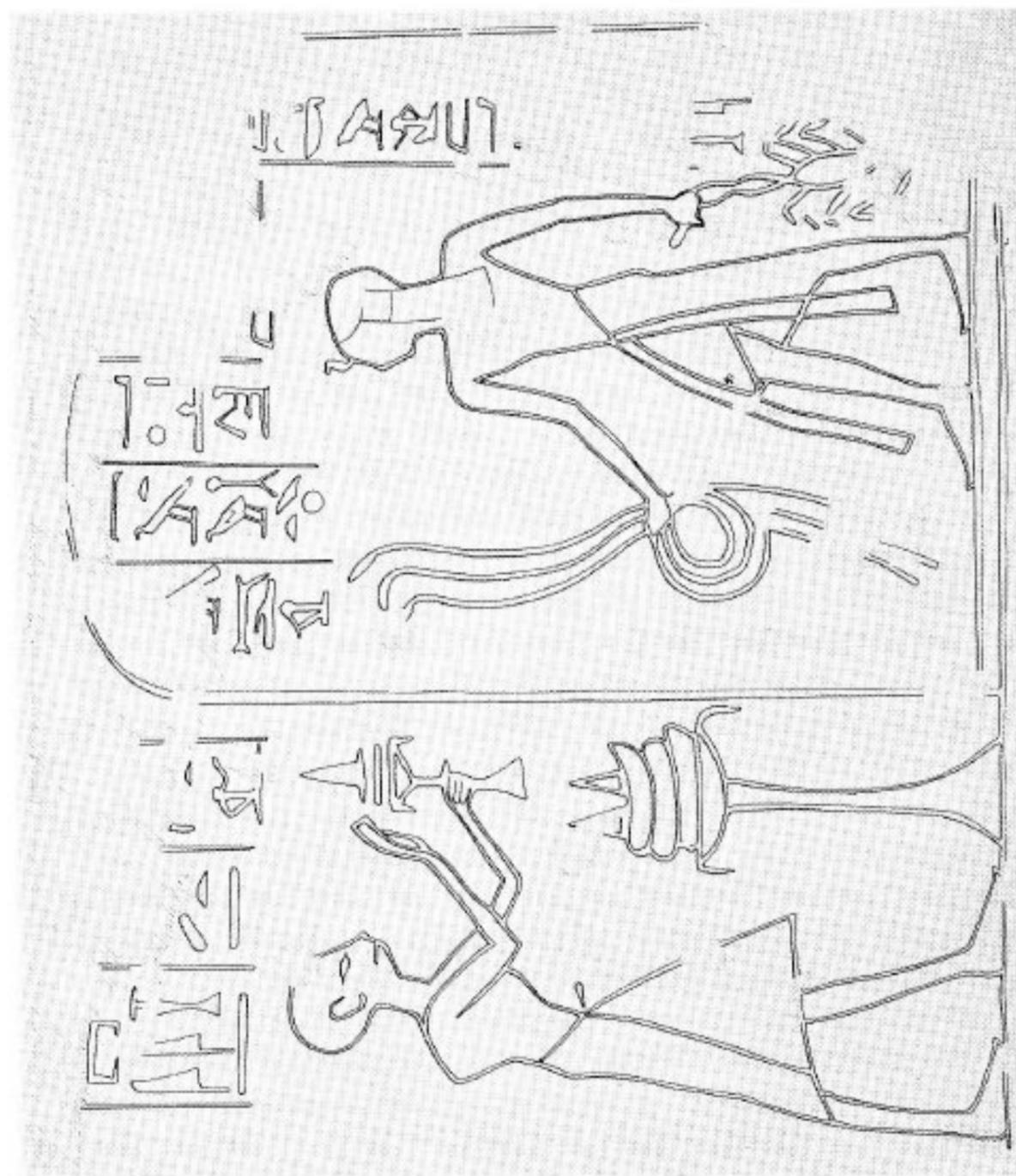


FIG. 1. — Graffito n° F 101.1. Offrande devant une stèle d'Horus-Ched. (Dessin F. Le Saout)

et opulent plus que tout dieu, exerçant sa redoutable efficacité envers toute forme du mal, la subsistance quotidienne et la santé paraissent assurées.

Mais parfois, le requérant préfère se tourner vers une divinité plus spécialisée et aussi plus accessible.

Au départ de l'escalier du X^e pylône, un graffito montre un personnage au crâne rasé, vêtu du modeste pagne du bas clergé, présentant l'holocauste devant une stèle d'Horus-Ched (*fig. 1*). Comme de coutume, le dieu guérisseur est représenté sous forme d'un jeune homme tenant dans ses mains serpents et scorpions terrassés par son pouvoir⁷. Il est qualifié de « celui de la bourgade de Raho-*tep* », titre apparaissant sur d'autres documents thébains du même type⁸. Faut-il voir dans cette bourgade un centre local du culte de Ched ou un lieu fictif du mythe de ce dieu ? Le dédicant, dont les noms et titres sont malheureusement perdus, souffre d'une tare physique particulièrement voyante. Atteint d'une cyphose, son dos présente une gibbosité disgracieuse. Le graveur a bien observé son sujet, les déformations caractéristiques du thorax sont bien rendues. L'art égyptien nous a laissé d'autres représentations de bossus⁹ ; mais celle-ci, en raison de son contexte, est particulièrement intéressante.

Le costume du personnage et la position du document indiquent un prêtre de rang inférieur (*ouâb*) ou un artisan. Il faut croire qu'une difformité aussi voyante n'empêchait ni l'accès au téménos ni sans doute aux fonctions sacerdotales subalternes, l'impératif majeur étant la pureté du sujet¹⁰. Chez les Hébreux, cette infirmité n'excluait pas sa victime du rang des lévites, mais lui retirait le droit de participer au sacrifice et de s'avancer jusqu'au voile¹¹. Sans doute en était-il de même en Égypte et c'est à double titre que notre infirme, fidèle de Ched, le dieu guérisseur, fait partie des humbles de Karnak.

Ces derniers éprouvaient d'ailleurs une prédilection particulière pour les parois des obscurs escaliers desservant les pylônes, lieux discrets et modestes, mais garantissant néan-

moins aux graffiti une durée devant Amon égale à celle du monument de pierre. Là, les furtives inscriptions se transforment en panneaux soigneusement sculptés¹². Il était sans doute difficile à un simple contremaître de boulangerie de se faire représenter sur une paroi noble de la demeure divine, adorant le dieu. D'ailleurs sa prière avait-elle quelque chance d'être entendue ? Pouvait-il s'adresser directement au maître de Karnak ou l'intervention d'un intercesseur était-elle indispensable ? Quelle part jouait l'image dans le processus d'intercession ? Dans l'exemple précédent, le dédicant a tenu à assurer l'efficacité de sa prière en immortalisant dans la pierre un acte rituel accompli non pas devant le dieu lui-même, mais devant une de ses images, une stèle-guérisseuse, au pouvoir reconnu.

L'exemple suivant illustre un mécanisme d'intercession analogue, quoique plus subtil. Un panneau, gravé au débouché de l'escalier du VIII^e pylône, montre le chef-pâtissier Nebbouneb en adoration devant la triade thébaine suivie d'un groupe de divinités secondaires connues pour leur sollicitude pour l'humble : Touéris « de la terre lointaine » et le couple royal Aménophis I^{er} et sa mère Ahmès-Nefertari¹³ (*fig. 2*).

D'après sa légende, cette dernière est présente en tant que divinité des greniers, lieux sans doute familiers à Nebbouneb de par ses fonctions. Dans sa courte prière, notre chef-pâtissier invoque « le Seigneur des dieux Amon-Ré, le primordial du double pays », afin que celui-ci lui accorde « vie, santé, force et une belle durée [de vie] dans Karnak », souhaits légitimes pour Nebbouneb : n'est-il pas « loué des seigneurs de Thèbes, silencieux et juste dans Karnak » ? Les termes utilisés sont ceux de tout fidèle d'Amon, quel que soit son rang. Mais si, par la pensée, Nebbouneb implore bien le grand dieu inaccessible dans son sanctuaire, le support matériel de son acte d'adoration est « Amon-Ré du passage¹⁴ (de porte) au cœur de l'Ouabet », c'est-à-dire au milieu des ateliers du temple. Nebbouneb vouait une dévotion particulière à cette image qui faisait partie du décor de

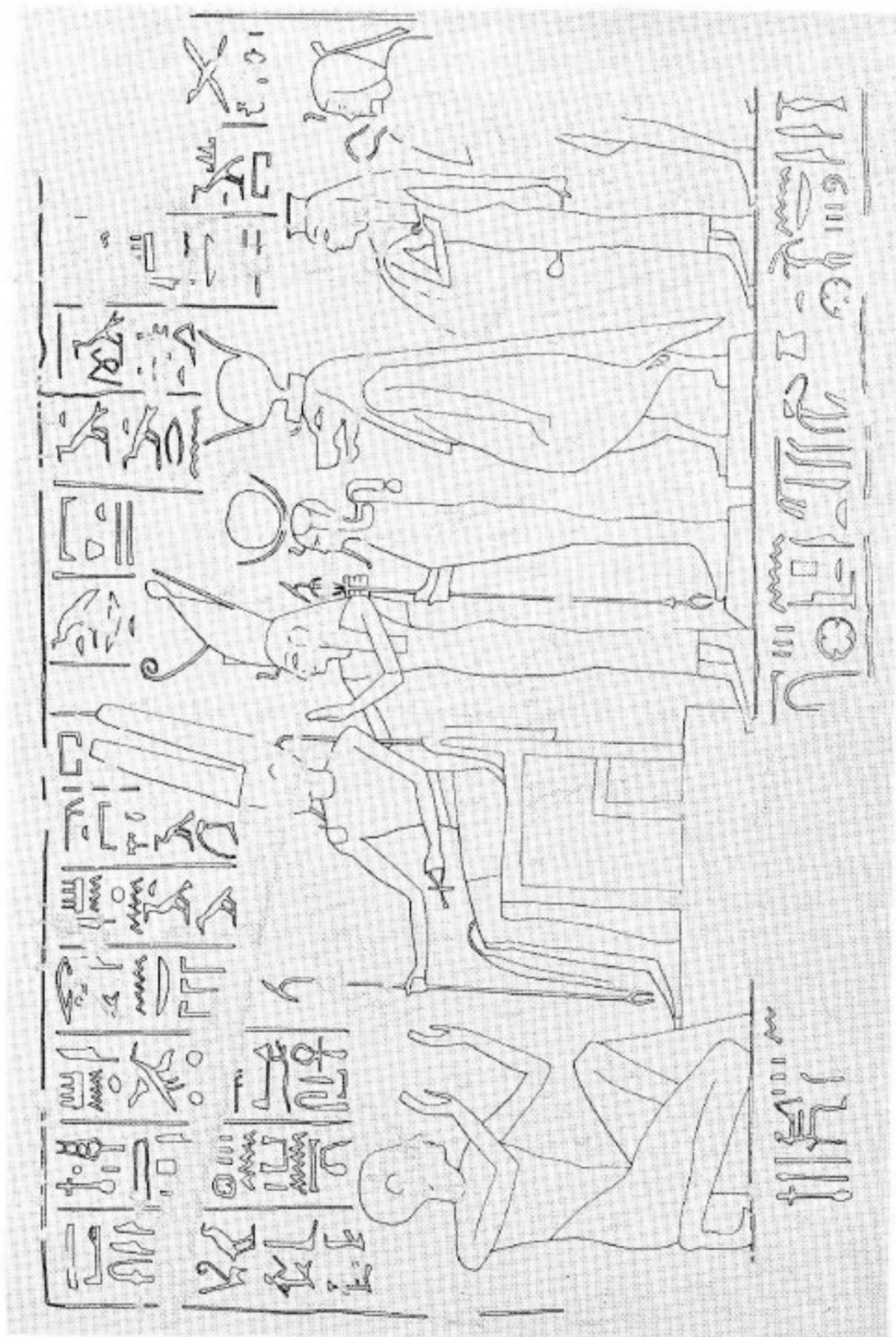


FIG. 2. — Graffito n° R 103 5. Le chef-pâtissier Nebbouneb en adoration. (Dessin F. Le Saout)

sa vie quotidienne. Sans doute avait-il l'habitude de s'arrêter devant elle pour prier Amon, dont il savait l'inaccessible et puissante présence dans le secret du Saint des Saints. Dans cet exemple, l'image est un simple support du culte jouant en quelque sorte le rôle d'un relais spirituel ; mais souvent il était bon de garantir l'efficacité de sa prière en recourant aux services d'un intercesseur moins passif.

Au bas de l'escalier du VIII^e pylône, entre Ro-Amon, bras-seur de son état et Amon, seigneur des subsistances et des nourritures, se dresse Ahmès-Nefertari agitant les sistres¹⁵ afin de réjouir le maître des lieux.

Parmi les nombreuses divinités ou personnages divinisés servant d'intermédiaires entre les dieux et les hommes, il est une catégorie jusqu'alors méconnue qui eut une faveur particulière à Karnak vers la fin du Nouvel Empire.

Au Sud de la cour du VI^e pylône, dans le couloir de ronde entourant les sanctuaires, figure un grand panneau montrant le Grand-Prêtre Amenhotep, pontife d'Amon sous Ramsès IX, manipulant l'encensoir et le vase à libation devant le grand dieu thébain¹⁶. Derrière le trône d'Amon, une inscription verticale soigneusement gravée conserve une dédicace (« fait par ») au nom d'un autre pâtissier du domaine d'Amon. Est-ce lui qui fit exécuter ce panneau représentant son chef suprême officiant devant Amon et servant ainsi d'intermédiaire entre l'artisan et les dieux ; ou notre ingénieur boulanger-pâtissier a-t-il ajouté sa dédicace près d'un panneau attestant la dévotion personnelle du Grand-Prêtre Amenhotep ? Quoiqu'il en soit, l'intention est évidente et, pour cet artisan de Karnak, le supérieur hiérarchique, prêtre habilité à approcher les puissantes images divines, est un intercesseur efficace.

L'existence de stèles, où un haut personnage s'interpose entre les humbles fonctionnaires du domaine divin et les dieux, vient appuyer cette interprétation. Une stèle de Leyde, par exemple, montre le grand prêtre d'Amon, Româ, remplissant cet office au bénéfice d'un humble gardien du trésor et de sa femme¹⁷.

Sur d'autres stèles, des personnages de haut rang, vêtus comme pour un banquet, confortablement installés dans un fauteuil, à l'ombre d'un énorme bouquet monté, reçoivent, en respirant le parfum d'une fleur de lotus, l'hommage, libation ou encensement, d'un de leurs subalternes. Parfois, en plus du cône d'onguent, le bienheureux porte la boucle dite de la jeunesse¹⁸. Ce type iconographique n'est pas inconnu à Karnak. Un graffito de la façade est du VIII^e pylône¹⁹, malheureusement très mutilé par la gravure postérieure d'une scène de grand module, montre un membre du bas clergé officiant devant un personnage assis réunissant les caractéristiques décrites plus haut. Les légendes ayant disparu, on en est réduit aux conjectures, mais on ne peut s'empêcher de rapprocher cette scène des représentations de certains personnages divinisés de Deir el-Médineh²⁰. Peut-être faut-il voir dans ce graffito la trace d'un culte à un cadre du domaine d'Amon, divinisé *post mortem*.

Ainsi, quoique exclus des lieux sacro-saints et n'ayant pas l'insigne privilège de perpétuer leur présence devant le dieu sous la forme d'une statue, les humbles de Karnak ne manquaient pas de recours (images d'intercession). L'intervention d'intermédiaires divins ou supérieurs hiérarchiques suppléait aux inconvénients de leur condition. Les exemples précédents ne représentent que quelques-uns des multiples aspects des manifestations de piété personnelle à Karnak, mais ils sont de touchants témoins de la ferveur et de l'ingéniosité de ceux qui, pendant des siècles, furent les modestes artisans de la grandeur de la citadelle divine d'Amon.

NOTES

1. Ce travail fut entrepris sous l'impulsion du regretté S. Sauneron et de M. J. Yoyotte.

2. Les graffiti de la terrasse du temple de Khonsou, en cours d'étude par M^{me} Jacquet, ne sont pas compris dans ce nombre.

3. Nous avons répertorié près de 80 scènes avec des traces de placage.

4. Yoyotte, *Les pèlerinages dans l'Égypte ancienne*, dans *Sources Orientales* 3, p. 17-74, p. 22.

5. Marciniak, *Les inscriptions hiéroglyphiques du Temple de Thoutmosis III*, p. 18, 23, 28 et *passim*.

6. Graf. n° G 1.4 inédit.

7. Graf. n° F 101.1 inédit, XIX^e-XXI^e dyn., signalé dans PM II², 184 (555).

8. Bruyère, *FIFAO* 20, fasc. III, p. 161.

9. Leca, *La médecine égyptienne*, fig. 50, 52 ; LD II, 27.

10. Dans les « Instructions aux prêtres » des temples ptolémaïques, la pureté des prêtres apparaît comme un thème majeur (Alliot, *Le culte d'Horus*, I, p. 181-95).

11. Lévitique 21, 20.

12. La terrasse du temple de Khonsou offrait les mêmes avantages.

13. Graf. n° R 103.5, XX^e dyn. ; PM II², p. 178 (527 f) ; Prisse d'Avennes, *Monuments égyptiens*, pl. 25 ; Barguet, *Le Temple d'Amon-Ré*, p. 264. Le

nom du personnage doit se lire [𓂏] 𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏 orthographe pho-

nétique pour 𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏 *Nb-bw-nb* (Ranke, *PN I*, 184, 12).

Ce personnage est connu par la stèle n° 86 de la cachette de Karnak (Legrain, *Répertoire généalogique et onomastique*, n° 43). Sur le titre de Nebbouneb voir Gardiner, *Onom.* I, 64* ; II, 232*.

14. Sur *wmt*, passage d'une porte ou niche dans un mur, cf. Christophe, *Le vocabulaire d'architecture monumentale*, dans *Mél. Maspero*, I, p. 23 ; *Onom.*, II, p. 208*. Cf. l'image d'Amon dans le passage de la porte sud-est de la cour du X^e pylône donnant accès aux quartiers administratifs : PM II², p. 184 (554).

15. PM II², p. 178 (127 e). Barguet, *o.c.*, p. 264.

16. PM II², p. 127 (464) ; Barguet, *o.c.*, pl. 25 b. Seul le bas de l'inscription avec le nom du père d'Amenhotep, Ramsèsnakht est conservé, d'où l'attribution erronée à ce dernier.

17. Boeser, *Aegyptischer Sammlung*, VI, pl. 24, n° 43.

18. Par ex. Moret, *Catalogue du Musée Guimet*, n° 22, pl. 20, p. 47 ; les stèles d'Ani trouvées devant sa tombe à Amarna et dédiées par son personnel appartiennent au même groupe (Lacau, *Stèles*, CGC, n° 34 180). A propos du graffito R 9.19, nous préparons une étude sur ce type de document.

19. Graf. n° R 9.19, inédit, XIX^e Dynastie (?).

20. Cf., en particulier, l'*Akh-īqer* de Rê Neferhotep représenté dans la tombe d'Amonnakt n° 335 (PM I², p. 402 (16), Bruyère, *FIFAO* 3, p. 130, fig. 89).

SUJETS DE THÈSES V

Suite de *BSFE* 80, 33-41 ; 81, 27-29 ; 82, 34 ; 83, 36-39.

PARIS, École du Louvre

I. THÈSES SOUTENUES DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 1978

Ec. Louvre n° 30. M^{lle} Madoka SUZUKI, *Les antiquités égyptiennes conservées dans les musées nationaux et les collections privées du Japon*, Dipl. Ec. Louvre. Soutenance le 5 septembre 1978 (Directeur : Chr. Desroches-Noblecourt ; jury : P. Barguet, Chr. Desroches-Noblecourt, M. Ponnau).

II. SUJETS INSCRITS EN 1978-1979

34. M. Didier BERTRAND, *Le bois dans l'Ancienne Égypte. Relations possibles avec le symbolisme religieux*, Thèse Louvre (M^{me} Chr. Desroches-Noblecourt).

35. M^{lle} Géraldine LACROIX, *Étude et symbole de l'oreille dans l'Égypte ancienne*, Thèse Louvre (M^{me} Chr. Desroches-Noblecourt).

III. CHANGEMENT DE SUJET

20. M. Guy LE CUYOT, *Catalogue raisonné et étude des représentations du dieu Bès conservées au Musée du Louvre*, Thèse Louvre (M^{me} Chr. Desroches-Noblecourt).

Adresser toute information complémentaire à M. Jean Yoyotte, Centre Wladimir-Golénischeff, 19, avenue d'Iéna, 75116 PARIS.

Achévé d'imprimer sur les presses de
l'imprimerie du Champ-de-Mars — Toulouse
——— Dépôt légal 1^{er} trimestre 1980 ———
